

PLR.Les Libéraux-Radicaux, case postale, 3001 Berne

Département fédéral de justice et police (DFJP)

Berne, 4 août 2025 / DR
VL/ Révision totale de l'ordonnance sur les brevets

Expédition électronique : Rechtsetzung@jpi.ch

Révision totale de l'ordonnance sur les brevets

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus.

Commentaire général

Au nom du PLR Suisse, nous accueillons favorablement le projet de révision totale de l'ordonnance sur les brevets. La loi actuelle sur les brevets présentait des lacunes importantes et ne répondait plus aux exigences contemporaines en matière d'innovation et de protection intellectuelle. Cette obsolescence se manifestait particulièrement face aux évolutions législatives internationales et au développement du numérique. Il est donc indispensable que la nouvelle législation comble ces insuffisances et établisse des bases légales solides pour les années à venir.

Dans cette perspective, nous saluons les efforts déployés pour simplifier les procédures administratives d'obtention d'un brevet. Cette simplification devrait stimuler le développement de la recherche et renforcer la protection des inventions, particulièrement celles élaborées au sein des PME.

L'introduction d'un examen de fond des brevets constitue un instrument précieux qui renforcera la crédibilité des brevets suisses. Elle permettra aux inventeurs et aux PME d'éviter le recours à des procédures de brevetage étrangères plus coûteuses, comme les brevets européens. Le caractère facultatif de cet examen offre, en outre, une flexibilité appréciable, permettant à chaque déposant de choisir la solution la mieux adaptée à ses besoins spécifiques.

Nous considérons que ce projet répond de manière globale aux problématiques identifiées dans l'application de la loi actuelle, notamment concernant la question linguistique. Autoriser l'utilisation de l'anglais pour les documents techniques représente une avancée significative qui simplifiera le fonctionnement du système des brevets tout en tenant compte des réalités techniques contemporaines.

En conclusion, nous soutenons pleinement ce projet qui permettra à la recherche suisse de gagner en efficacité, en crédibilité et en protection. Cette réforme s'avère indispensable pour s'adapter aux réalités actuelles, notamment dans le contexte international.

PLR.Les Libéraux-Radicaux

Le Président



Thierry Burkart
Conseiller aux Etats

Le Secrétaire général



Jonas Projer